Document généré le 16 avr. 2024 15:49

Séquences
La revue de cinéma

Claude Jutra
Si *Mon oncle Antoine* m'était conté ...

Mario Patry

Numéro 275, novembre–décembre 2011

URI : https://id.erudit.org/iderudit/65363ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)
1923-5100 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Patry, M. (2011). Claude Jutra : si *Mon oncle Antoine* m'était conté ... *Séquences*, (275), 24–25.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc., 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Claude Jutra
Si Mon oncle Antoine m'était conté…

Reportons-nous à l'hiver de 1969… Clément Perron[1] propose à Claude Jutra[2] une série d'idées de films qui sont successivement écartées. Jutra l'accueille pourtant à son appartement du Plateau Mont-Royal, au 3450, rue Henri Julien, pendant une semaine; le dernier soir, en désespoir de cause, Perron relate un épisode de son enfance qui suscite la curiosité de Jutra : « Je me suis mis à parler, par à-coups, de mon enfance, si différente de la sienne, de cette gangue encore vierge qui me retenait et que j'entendais dresser comme un mur entre lui et moi[3] ». C'est le début de l'aventure qui allait donner naissance au plus grand film canadien de tous les temps !

Mario Patry

Claude Jutra dans son appartement de la rue Henri Julien en 1967

Le 3 avril 1969, le Comité de programme français de l'ONF se réunit pour ratifier le projet d'un film de long métrage sous le titre de… *Silent Night*, prévu initialement en format 16 mm, noir et blanc… Un synopsis de six pages a été rédigé en mars; il s'agit de la première version du projet, conservée dans les archives de l'ONF. Le film s'inscrit dans le mouvement de revalorisation du patrimoine traditionnel parmi les élites intellectuelles et dans le contexte de la fureur iconoclaste issue des années 60. « Tout ce que je peux dire à l'étape actuelle de ce projet, c'est qu'il est le fruit d'une étroite collaboration entre Clément et moi-même. Ce récit lui appartient à part entière, mais nous l'envisageons comme une aventure à partager. Le sujet m'enthousiasme et je meurs d'envie de le réaliser ! » y affirme Claude Jutra.

Le 27 février 1970, le film a été mis « à entreprendre » par le Comité de programme français (composé en majorité de créateurs). « Le film doit être clairement entrepris, dès le départ, comme un projet global production-distribution. À cet égard, c'est un cas exemplaire », affirme Jacques Bobet, directeur du Programme français[4]. Le 19 mars, le budget global s'élève à 240 000 $. De cette somme, l'ONF ne déboursera que 50 %, frais administratifs inclus. L'autre moitié sera éventuellement fournie par la compagnie *Gendon films*[5], qui a acheté en 1969 le documentaire ***Wow***, également de Claude Jutra, pour 50 000 $. « À noter le très fort pourcentage d'argent extérieur qu'exige le film et qui dépasse largement les plafonds maximums de l'ONF. C'est d'ailleurs la première fois que tous les éléments de réussite sont réunis », dira, enthousiaste, Jean-Pierre Lefebvre.

Entre 1968 et 1977, la SDICC[6] est intervenue dans le financement de 179 films, dont 76 francophones, alors que l'ONF a produit 52 films, dont 33 francophones. C'est dire l'importante impulsion donnée par cette institution à la naissance du cinéma québécois ! Du 22 mars au 30 mai 1970, une équipe de l'ONF. vient tourner un film à Black Lake, et aussi à Saint-Adrien-d'Irlande, dans une atmosphère de frénésie généralisée. Le 20 janvier 1971, Donald Bairstown doit produire une version sous-titrée de… ***Mon oncle Antoine***. Il s'agit de la première mention de ce titre dans la correspondance officielle de l'ONF, qui a été suggéré par Alain Dostie[7]. La dédicace du générique d'ouverture, « Au pays du Québec, dans la région de l'amiante, y a pas si longtemps », retentit comme une provocation dans le contexte tendu de la crise d'Octobre. Le gouvernement de Pierre-Elliot Trudeau enragea d'avoir été joué; il tenta d'isoler cet ouvrage par une conspiration du silence et il éleva une multitude de chicanes pour en entraver la diffusion. Ce qui n'empêcha pas ***Mon oncle Antoine*** de connaître, même à Toronto, un énorme succès. Sydney Newman, le commissaire de l'ONF, s'est distingué par un zèle d'inquisiteur antisouverainiste. Le film a été néanmoins tabletté pendant presque un an !

Claude Jutra a essayé de sortir les Québécois de leur voluptueuse torpeur. Le Québec est un pays qui a connu l'humiliation de deux siècles et demi d'occupation militaire, politique, économique, avec toutes les conséquences qu'une telle tragédie comporte, avec son spectacle affligeant de désintégration sociale et de débilité chronique. Il est assez déplorable que l'ONF ait tout simplement supprimé toutes les chutes et les archives visuelles du film, incluant deux scènes coupées au montage avec les comédiens Roger Garant (Euclide Vachon, un mineur qui est atteint d'amiantose) et Jean Brousseau (le médecin qui le soigne), pour des raisons de longueur. Il s'agit là d'une pratique qui serait inconcevable dans l'entreprise privée, à plus forte raison dans une institution culturelle, une société

de la couronne qui plus est, qui a le mandat de protéger notre patrimoine culturel ! Lorsqu'on connaît le contexte politique lors de la sortie du film, on ne doit pas être trop surpris. En fait, peu de gens croyaient en ce film à l'ONF.

C'était sans compter la pléiade de prix que l'œuvre va remporter. « Savez-vous que ***Mon oncle Antoine*** a gagné vingt-deux prix avant qu'on réalise ici, au Québec, le chef-d'œuvre que c'était ? », a affirmé ailleurs Vienney Gauthier[8]. Le film sera finalement projeté à la Salle du Saint-Denis[9] (située au 1594, rue Saint-Denis; une salle de 2 800 places) à partir du 18 novembre 1971 et aura un succès d'estime assez remarquable pour un film d'auteur. En date du 31 décembre 1972, il récolte des recettes au guichet de 752 437 $ à travers le Canada. Ce qui représente environ 500 000 spectateurs, puisque le prix moyen du billet était de 1,50 $. Le film a généré 475 375 $ en français, 359 145 $ en anglais, et 17 917 en 16 mm. Le film a été projeté dans 168 villes canadiennes, 115 francophones et 53 anglophones, en date du 15 mars 1972.

Claude Jutra disait « qu'un film qui n'est pas vu n'existe pas »[10]. Clément Perron, pour sa part, le décrit comme « un film populaire sans être commercial en soi »[11]. Cette nuance mérite l'attention puisque Rossellini précisait en entrevue : « mon ami Jean Renoir me disait récemment que dans l'esprit des producteurs, le mot *commercial* ne correspondait pas, comme on pourrait l'imaginer, à des possibilités de bénéfices, mais à une certaine esthétique »[12]. Lors de son premier passage sur les ondes du réseau de Radio-Canada, le 29 septembre 1973, le film est vu par un auditoire record de 2 569 000 téléspectateurs (soit 60 % de l'auditoire francophone). C'est un triomphe pour ***Mon oncle Antoine***.

Suprême honneur, en plus des 22 prix nationaux et internationaux, le 3 août 1984, lors d'un scrutin de plus de 100 critiques, artisans du cinéma et professeurs, organisé à l'occasion de la 19e édition du *Festival of Festivals* de Toronto, ***Mon oncle Antoine*** est consacré « le meilleur film canadien de tous les temps ». « Je suis surpris de voir en quelle estime on tient le film au Canada », a affirmé Wayne Clarckson, directeur du *Festival of Festivals*; « il fut de loin le gagnant du scrutin. ***Mon oncle Antoine*** arrive premier sur plus de la moitié des bulletins de vote ![13]» Cet honneur lui a été renouvelé en 1993 et 2004. Même Louise Cousineau, qui déclara que « les Québécois n'ont jamais prisé le regard sévère que nos intellectuels posent parfois sur nous[14] », admet néanmoins que ***Mon oncle Antoine*** fait figure d'exception… À vous de juger ! Allez voir ***Mon oncle Antoine*** et vous en apprendrez bien davantage.

Avertissement : cet article est un extrait d'une étude exhaustive consacrée à ***Mon oncle Antoine*** prévue pour le 50e anniversaire du film, soit le 18 novembre 2021.

[1] Né à East-Broughton le 3 juillet 1929, décédé à Montréal le 12 octobre 1999.
[2] Né à Montréal le 11 mars 1930, décédé par suicide le 5 novembre 1986 à Montréal. Il souffrait de la maladie d'Alzheimer.
[3] « Le difficile plaisir de créer », in « Claude Jutra : filmographie et témoignages », *Copie Zéro*, nº 33, septembre 1987, p.27.
[4] Né à Saumur (France, au pays de la Loire) le 29 juin 1919, et décédé à Montréal le 7 mars 1996.
[5] Compagnie fondée par Geneviève Bujold en 1969, pour laquelle nous n'avons malheureusement pas d'information.
[6] Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Organisme fédéral, fondé le 3 mars 1967, qui obtient la sanction royale le 10 mars suivant, et devient *Téléfilm Canada* en 1984.
[7] Directeur de la photographie, né le 12 septembre 1943.
[8] Un décorateur-costumier, entretien avec Patrick Schupp, *Séquences*, avril 1980, no 100, p. 81.
[9] Cette salle a été ouverte au public le 4 mars 1916 et est devenue en 1948 le fleuron de *France-Film*,compagnie de distribution de films français, incorporée le 14 juin 1932 par Robert Hurel.
[10] *La Tribune*, 24 octobre 1970
[11] *La Tribune*, décembre 1970
[12] *Roberto Rosselini, Le cinéma révélé*, Cahiers du cinéma, Éditions de l'étoile, Paris, 1984, p. 25.
[13] *La Tribune*, 3 août 1984.
[14] *La Presse*, 16 février 1985.

Projection du film ***Mon oncle Antoine***, le 25 avril 2002, à la Bibliothèque nationale du Québec .Année : 1973.© Office du film du Québec Auteur : Henri Rémillard. Commanditaire : Ministère des Affaires culturelles. Référence: Archives nationales du Québec, à Montréal Fonds E6, S7, cote : p730456.